



Indemnisation suite à un accident de la route

Par **marine27**, le **09/09/2014** à **12:14**

Bonjour

Je recherche de l'aide, je me suis endormi au volant le 10 juillet 2013, plusieurs tonneaux...hélitroyé je m'en sors miraculeusement avec une fracture ouverte de l'humérus (broche à vie dans le bras) séquelles, cicatrices algodystrophie, toujours en kiné depuis un an, je n'ai toujours pas de certificat de consolidation au centre de rééducation il juge que mon état ne le permet pas, l'assurance décide enfin de me convoquer devant leur médecin expert pour une première fois, en novembre! je souhaiterais savoir quel montant pourrait m'être accordé étant donné que mon assurance m'estime responsable! même avec une assurance dommage corporel
merci

Par **moisse**, le **09/09/2014** à **18:17**

Bonjour,

Vous trouverez ici un excellent topo sur le préjudice corporel y compris pour le conducteur lorsqu'il a souscrit une assurance.

En fin d'article figure un pavé concernant les montants déjà alloués aux victimes soit par accord soit par décision judiciaire.

http://www.ffsa.fr/sites/jcms/c_51407/fr/accidents-de-la-route-quelle-indemnisation-pour-les-dommages-corporels?cc=fn_7300

Par **marine27**, le **10/09/2014** à **08:57**

Bonjour, je vous remercie
bonne journée

Par **marine27**, le **10/09/2014** à **08:57**

Bonjour, je vous remercie
bonne journée